

Certificat

Mortiers et produits connexes
Colle à carrelage - Adhésif

POWERPLAST

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société Laticrete Europe Srl a socio unico
Via Paletti IT - 41051 CASTELNUOVO-RANGONE-(MO)
Usine IT - 36061 BASSANO-DEL-GRAPPA-(VI)

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



193 AD 413

Décision de reconduction n° 3028-193 AD 413 du 11 février 2021
Cette décision se substitue à la décision n° 2972-193 AD 413 du 08 avril 2020
Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

D2 - E

Autres Caractéristiques :

- Adhérence sur ancien revêtement fermé en murs intérieurs :
Rénovation

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président

Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 3028-193 AD 413 du 11 février 2021

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHESIF POUR INFORMATION
POWERPLAST

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs intérieurs
- Ancien carrelage mural
- Ancienne peinture murale

OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Ancien carrelage mural	☺
Ancienne peinture murale	☺
Béton cellulaire	☺
☺ application sans primaire	

<%=DispositionPlus%>